



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

politique migratoire à Calais

Question au Gouvernement n° 487

Texte de la question

POLITIQUE MIGRATOIRE À CALAIS

**M. le président.** La parole est à M. Pierre-Henri Dumont, pour le groupe Les Républicains.

**M. Pierre-Henri Dumont.** Monsieur le Premier ministre, hier, le Président de la République s'est déplacé à Calais, afin de prendre le pouls de ce territoire devenu malheureusement, au fil des ans, le symbole de la faillite de la politique migratoire française. Malheureusement, au lendemain de ce déplacement, les questions des habitants de Calais et du Calaisis demeurent nombreuses, et pour certaines sans réponse.

Depuis vingt ans, nous avons vu défiler candidats, ministres et présidents de la République, tous animés de la même volonté jamais suivie d'effets. Il n'est plus suffisant de saluer le courage des habitants, des acteurs économiques et des élus. Il n'est plus suffisant de soutenir nos forces de l'ordre et nos pompiers qui remplissent quotidiennement leur mission avec exemplarité, alors qu'ils sont pris en étau entre les violences qu'ils subissent et les accusations mensongères dont ils sont injustement la cible.

Monsieur le Premier ministre, par-delà les discours fermes, auxquels je souscris pleinement, j'attends avant tout des actes concrets. Demain, chaque migrant qui s'introduira illégalement dans le port de Calais ou dans l'enceinte du tunnel sous la Manche, détériorera les marchandises transportées dans les camions, érigera sur la rocade portuaire des barrages de branchages enflammés, de traverses de chemins de fers ou de blocs de béton et agressera les forces de l'ordre en leur lançant des projectiles fera-t-il enfin face à la justice pour être sanctionné pénalement ?

Demain, chaque migrant illégalement présent sur le territoire se verra-t-il obligé de fournir ses empreintes digitales afin que nous puissions appliquer le droit ? Demain, chaque migrant illégalement présent à Calais pourra-t-il continuer à refuser une proposition de transfert en centre d'accueil et d'examen des situations ? Concrètement, monsieur le Premier ministre, mes concitoyens désirent savoir si votre gouvernement considère qu'il est normal que 500 à 1 000 migrants errent toujours à Calais et dans le Calaisis ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur.

**Mme Jacqueline Gourault, ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur.** Monsieur Pierre-Henri Dumont, je ne décrirai pas la situation de Calais, même si nous pourrions débattre des chiffres, mais ce n'est pas le lieu !

**M. Philippe Gosselin.** Ce n'est peut-être pas le moment, mais le lieu, tout de même !

**Mme Jacqueline Gourault, ministre** . J'ai eu l'occasion de me rendre à Calais avec M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, dès ma prise de fonctions. Vous nous y avez reçus. Je sais combien vous êtes impliqué sur le terrain en tant qu'élu de Marck et de l'intercommunalité de Grand Calais Terres et Mers, dont le nom suffit à faire comprendre tout l'enjeu pour les personnes qui, de Calais, veulent passer en Angleterre.

**M. Christian Jacob**. Et quelle est la réponse ?

**Mme Jacqueline Gourault, ministre** . C'est la raison pour laquelle la visite, prévue demain à Londres, du Président de la République et du ministre de l'intérieur est très importante.

**M. Pierre Cordier**. Répondez à la question !

**Mme Jacqueline Gourault, ministre** . Comme je l'ai dit tout à l'heure, la Grande-Bretagne devra à l'avenir prendre toute sa part de responsabilité dans la gestion de la situation du Calaisis.

**M. Pierre Cordier et M. Fabien Di Filippo** . Ce n'est pas la question !

**M. Christian Jacob**. Il vous reste trente secondes pour répondre !

**Mme Jacqueline Gourault, ministre** . Par ailleurs, je répète qu'il faut faire preuve d'humanité et de fermeté. (« Ah ! » sur plusieurs bancs du groupe LR.)

**Mme Brigitte Bourguignon**. Bravo !

**Mme Jacqueline Gourault, ministre** . L'humanité de l'accueil va de pair avec la fermeté dès lors qu'il s'agit d'orienter les migrants vers des lieux d'accueil ou des lieux permettant d'examiner leur situation afin de déterminer s'ils relèvent du droit d'asile. Chaque migrant doit être traité avec humanité et le droit doit être respecté en France, pour les migrants comme pour les autres ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe REM.*)

**M. Pierre Cordier et M. Fabien Di Filippo** . Vous n'avez pas répondu à la question !

## Données clés

**Auteur** : [M. Pierre-Henri Dumont](#)

**Circonscription** : Pas-de-Calais (7<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 487

**Rubrique** : Immigration

**Ministère interrogé** : Intérieur (Mme la ministre auprès du ministre d'État)

**Ministère attributaire** : Intérieur (Mme la ministre auprès du ministre d'État)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [18 janvier 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 janvier 2018](#)